

À Tours, le 17 février 2015 : un stage à ne pas manquer !

Mes droits, mes obligations de fonctionnaire, de prof, de CPE...
Que disent les textes ? Et les nouveaux statuts ? Et la hiérarchie ?
Que faire, individuellement et collectivement, dans mon bahut ?



*Le mardi
17 février 2015*

STAGE SYNDICAL

*Droits des
personnels :
comment réagir
et agir ?*

Ouvert à tous-te-s,
syndiqués-e- ou non syndiqué-e-s

à Tours

A L'ORDRE DU JOUR

* * *

- ↳ « Le cadre statutaire : son histoire et son actualité
- ↳ Les rapports hiérarchiques : quels devraient-ils être, que sont-ils devenus avec le « new management » ?
- ↳ Où en est-on avec les « nouveaux statuts » ?
 - ↳ Exemples :
- ↳ Que peut-on m'imposer ? Que puis-je refuser ? »
- ↳ Quelles sont les règles de notation administrative ? Quels sont les recours ?
- ↳ Quelles sont les obligations réglementaires de service ?
- ↳ Les questions d'emploi du temps
- ↳ Autorisations d'absence (droits, tolérances), droits à congé (paternité.)
- ↳ Organisation des examens
- ↳ Ordres de mission (voyages scolaires...)
- ↳ Etc.

- ↳ Comment se défendre individuellement, collectivement, syndicalement ?

Ce stage, proposé par le SNES-FSU
Orléans-Tours, sera animé par des respon-
sables académiques et départementaux



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

Comment participer à ce stage ?

- 1 Remplir le document de demande d'autorisation d'absence et le donner au secrétariat de votre bahut un mois avant la date
- 2 S'inscrire impérativement auprès du SNES académique par mail (s3orl@snesedu).



Date limite de dépôt de la demande : 16 janvier !